

Note de la réunion du 21/03/2019
Concernant les réformes au sujet de DREAM - ISTV - UPHF

+ à la fin, *petit compte rendu de la réunion avec M. Pommeray du 20 mars 2019 sur les absences en CM en L3 et l'anonymat des copies en L1.*

Présent.es :

- M. Pommeray, directeur de DREAM
- M. Delot, directeur de l'ISTV
- M. Barbier, représente M. Artiba, président de l'UPHF
- Mme Merviel, directrice du laboratoire DeVisu, invitée par M. Delot
- Les 4 étudiant.es mandaté.es par l'AG : Gaétan, Vincent, Alix, et Antoine.

Compte rendu rédigé par les 4 étudiant.es.

Rappel : réunion provoquée suite à l'AG du 18 mars

Prochaine AG : lundi 25 mars à 12h30, amphi Collet, bâtiment Carpeaux (cours banalisés de 12h à 14h).

Rappel de la première revendication : Arenberg : cours obligatoire là-bas : NON, sinon consulter les étudiant.es. Toujours OUI pour les projets persos (tournages par exemple).

Arguments des étudiant.es : cf. Conseil de perfectionnement + arguments de l'AG

Arguments des directions : « vous vous êtes trompés sur le compte-rendu du conseil de perfectionnement ». Nous avons répondu que nous attendions le compte-rendu officiel pour éviter toutes informations pouvant être mal interprétées et déformées.

Arguments de M. Delot :

- Il y a quelques années, les étudiants viennent en disant « mais pourquoi on ne peut pas utiliser les plateformes à DeVisu ? »
- Arenberg est maintenant utilisable pour la formation alors qu'avant c'était réservé à la recherche
- Ils déplorent l'article dans la presse
- Les pré-requis en termes de restaurations et de transports ne sont pas résolus donc il comprend nos craintes
- Il indique qu'ils ne sont pas obligés de consulter les étudiants selon la loi
- De plus, il précise que rien n'est acté aujourd'hui car les infrastructures ne sont pas encore en place

Arguments M. Barbier :

- Un accord officieux a été trouvé auprès de la cantine de l'école à 10 m d'Arenberg pour que l'on puisse se restaurer pour 3,25€ après les enfants à 13h00
- Une navette gratuite va être mise en place avec des horaires plus larges

Arguments de Mme Merviel :

- les cours ne déménagent pas. Ce qui se fait dans une salle de cours reste dans une salle de cours (CM) (seulement question des TD et des TP)
- Elle dit même « ceux qui veulent viennent. Ceux qui ne veulent pas, ne viennent pas ».
- Elle insiste sur le caractère innovant et sur le fait que c'est une opportunité pour

nous

- Elle confirme que nous ne pouvons pas modifier le matériel, mais seulement l'utiliser tel quel car les projets en Master fait là-bas c'est dans le cadre des cours de professionnalisation et donc on doit utiliser des régies déjà faites (pas de débranchement et de branchement, si l'on souhaite travailler ceci, cela se fait à la DREAM).
- Aujourd'hui, les dreamers qui vont à Arenberg y vont dans le cadre de projets de recherches ou de tournages à caractère « innovant »

Arguments de M. Pommeray :

- Pour le cours de TP multicam à Arenberg, les étudiant.es ont été consulté.es par mail

En résumé : ils préfèrent s'occuper des infrastructures en amont et ensuite de nous consulter (ils veulent être sûrs qu'on soit assuré/remboursé etc...) alors que nous voulons être consulté avant qu'ils n'aient même l'intention de voir ce qu'il y a à faire dans notre intérêt au sujet des infrastructures.

Conclusion : nous demandons une consultation pour les TD et TP qui auront lieu à Arenberg.

La direction nous en reparlera en septembre 2019.

Nous demandons une réponse par écrit pour rassurer les étudiant.es. Absence de réponse (mais on espère les avoir convaincus).

Rappel de la 2ème revendication : contre suppression de 900 heures de cours (fin de la LP JORIS, TRUCIS Son, modules d'accueil M1B et L3B). Nous voulons une meilleure communication sur les formations pour les futur.es étudiant.es (TRUCIS option son avec peu de son notamment).

Arguments des étudiant.es : cf. Conseil de perfectionnement + arguments de l'AG

Arguments de M. Delot :

- Il contextualise le sujet : fusion FSMS + ENSIAME + ISTV = INSA pour former des ingénieur.es dans des domaines qui n'existent pas. Il y a trois spécialités existantes à l'heure actuelle, il y en aura 8 demain sous statut d'étudiant (et 4 sous statut d'apprenti)
- Comme il faut écrire les nouvelles maquettes de formation 2020-2024, il a demandé département par département de faire des propositions
- Il précise qu'à aucun moment il n'a imposé à ses collègues de DREAM d'ouvrir une spécialité « multimédia » dans l'INSA.
- Il précise les règles du jeu : budget constant. Les 3 années INSA représentent 2500 heures donc si DREAM ouvre une spécialité multimédia à l'INSA il faut donc « transformer » les formations actuelles (licence et masters).

Point blague : depuis 2 ans la CGT siège dans les instances, et la direction a dit que l'ouverture de l'INSA n'aurait pas de conséquences sur les Licences et les Masters. Ceux-ci seraient juste « transformés ». Mais que veut dire le mot « transformer » ? Nous avons appris aujourd'hui que selon M. Delot « transformer » veut aussi dire « supprimer ». C'est-à-dire que de leurs points de vue, les heures ne sont pas supprimées mais seront réallouées à un autre parcours (en l'occurrence le « nouveau » ISIS) en addition des heures initiales. Mais de notre point de vue, ces « transformations » entraînent la suppression de certains parcours de DREAM.

- Si la DREAM le souhaite, elle n'est pas obligée d'ouvrir une spécialité multimédia dans le cadre de l'INSA, et n'est donc pas obligée de fermer ses formations actuelles.
- « On essaye d'avancer et de proposer des nouveautés. On propose une nouvelle spécialité avec un cursus ingénieur car on y croit, quitte à supprimer des formations. On préfère supprimer des formations (LP JORIS, L3B, M1B et Trucis son) de peur de les laisser et de ne pas pouvoir les financer et en faire des formations de qualité. »
- Le master ISIS devrait continuer en apprentissage.

Arguments de Mme Merviel :

- Depuis des années, les choses changent à DREAM.
- Les étudiants ont besoin d'une « marque » pour se vendre sur le marché du travail. Donc avec l'INSA on a une marque.

Arguments de M. Pommeray :

- C'est une opportunité.
- On s'est demandé s'il fallait tout mettre en Ingénieur, mais après discussion, seul le parcours ISIS correspond au statut d'ingénieur, par rapport aux contraintes proposées par l'INSA. Après longs débats, on en a convenu de supprimer toutes les formations mentionnées.
- On a conscience de la richesse qu'apportent les modules d'accueil, car elle permet d'alimenter les profils variés. Mais, elle nécessite un nombre d'heures supplémentaires.
- On n'a jamais consulté les étudiant.es pour les maquettes de formation (en tous cas depuis 1998)

Arguments de M. Barbier :

- Il y a trop de LP dans l'ensemble de l'UPHF, trop de LP poursuivent en Master (sauf la JORIS)
- Il n'y a pas de Licence Générale qui va se créer. Les journalistes délirent. « Je n'ai rien démenti à la Voix du Nord, car j'ai d'autres choses à faire ! »
- Il y a bien un choix à faire. Certes au détriment de quelques formations... C'est un projet ambitieux, mais on y croit car à la base cette idée vient d'une demande de professionnels (lors des derniers conseils de perfectionnement de DREAM) qui disent qu'il serait préférable d'avoir des « ingénieurs » sur le marché du travail. Donc avoir une marque (INSA).

Problème : il n'y a pas de comptes rendus de ces conseils de perfectionnements disponibles pour les étudiant.es.

- Ils précisent également que l'on serait mieux payé par la suite en ayant un statut d'ingénieur INSA.

Conclusion : DREAM n'est pas obligé d'ouvrir une spécialité ingénieure « Multimédia » dans l'INSA et donc n'est pas obligé de fermer la LP Joris, l'option son du master TrucIS et les modules d'accueil en L3b et M1b. C'est bien la DREAM qui a fait ses propositions. La Direction de l'ISTV et de l'UPHF n'a jamais obligé DREAM à faire tout ça.

Demande CGT fin de réunion : M. Barbier confirme que toutes les maquettes de formation des départements de l'UPHF seront présentées pendant les conseils en avril. Donc les élu.es étudiant.es CGT seront consulté.es.

FIN DE RÉUNION

Petit Compte rendu de la réunion avec M. Pommeray du 20 mars 2018 sur les absences en CM en L3 et l'anonymat des copies en L1 :

- **Anonymat des copies en L1** : M. Pommeray a demandé des explications à M. Goutin par mail, voici la réponse de M. Goutin :

"il suffit qu'il n'y ait qu'une seule autre évaluation (interro, DS intermédiaire, note de TP) pour considérer que l'EC est en contrôle continu et donc sans anonymat. Conformément au document de conseil de certificat, seules les épreuves dans la colonne DS2 de la catégorie Examen doivent être en copie anonyme. Cela ne concerne donc que l'EC Comm. par l'image pour les L1 Audio. Les représentants des groupes ont tous eu le document, mais ils n'ont peut-être pas saisi la nuance." »

- **Absence en CM en L3** : M. Pommeray confirme que M. Sagar ne peut pas virer les élèves qui ne signent pas la feuille de présence. D'ailleurs, les feuilles de présence ne peuvent servir que pour AIDER les élèves souvent présent.es lors du jury. La Direction de DREAM ne demande pas au professeur de faire cette feuille.

Journée banalisée ou pas, pas d'obligation de signer la feuille de présence en CM. La journée banalisée permet aux étudiant.es en TD et TP de ne pas être en cours les jours de grève.